

Manifestation temporaire

Demande d'autorisations diverses (patente K, prolongation, etc.)

Formulaire A

A présenter à la Préfecture du district au plus tard 60 jours avant la manifestation

1. Organisateur

1.1 Société requérante ou exploitant (pat. :): Rencontres Jeunesses Gruérienne 2025

Nom et prénom du responsable :

Adresse complète du responsable :

1.2 Nom et prénom du caissier :

Adresse complète du caissier :

La décision et la facture seront envoyées au caissier

2. Manifestation

2.1 Nom et objet de la manifestation : Rencontres Jeunesses Gruérienne 2025

2.2 Lieu où se déroulerait la manifestation

Endroit exact : Plaine des Marches, 1636 Broc

☐ Bâtiment existant

☐ Buvette

☒ Cantine

☐ Forêt

☒ Plein air

Surface réservée au public (en m²) : ~160'000 m2 (avec parking)

Capacité d'accueil : 10'000 Nombre de bars : 4 Nombre de places de parc visiteurs : ~5'000

2.3 Type de manifestation

☒ Fête populaire

☒ Concert - type de musique : Schlägger

☐ Fête sportive

☐ Autre(s) :

Public attendu (en nombre) : 25'000 Pic de fréquentation : 5'000

Tranche horaire du pic de fréquentation (jour et horaires) : vendredi & samedi 20h00 - 3h00

Type de public (y c. provenance) : Jeunes & famille Age d'admission : 16 ans si pas accompagné

2.4 Durée et date(s) de la manifestation

Quand et pour combien de temps se déroulerait la manifestation ?

Du 2 juillet 2025 depuis 17h00 (heure) au 6 juillet 2025 à 23h00 (heure de fin)

2.5 Entrées payantes

L'entrée est-elle payante ? ☐ oui ☒ non

Si oui, prix (toutes taxes comprises) :

Abonnements : ☐ oui ☐ non

☐ Billets officiels

Adultes Fr.

Adultes Fr.

☐ Billets spéciaux

AVS/AI Fr.

AVS/AI Fr.

☐ Autres (TicketCorner, FNAC, etc.)

Etudiants Fr.

Etudiants Fr.

Enfants Fr.

Enfants Fr.

Autres Fr.

Autres Fr.

Si non, une collecte est-elle prévue ? ☐ oui ☒ non

3. **Demande**

3.1. **Patente K**

Le 2 - 3 juillet 2025 de 17h00 à 2h00 heures
Le 4 juillet 2025 de 16h00 à 4h00 heures
Le 5 juillet 2025 de 7h00 à 4h00 heures
Le 6 juillet 2025 de 7h00 à 24h00 heures

3.2. **Autorisation de prolongation**

Le jusqu'à heures
Le jusqu'à heures
Le jusqu'à heures
Le jusqu'à heures

4. **Observations**

Par esprit de simplification et de place à disposition dans le formulaire,
les demandes du 2 et 3 juillet sont faites sur la même ligne.

Lieu, date : Broc, le 4.3.2025

AUTORISATION DU PROPRIETAIRE DU BIEN-FONDS

☒ Domaine privé

Remarques ou conditions particulières :
Parcelle 476
.....
.....

Nom / Prénom : Commune de Broc

Lieu, date : Broc, le 06 mars 2025

PREAVIS COMMUNAL

☒ Favorable ☐ Défavorable

Conditions particulières :
.....
.....
.....

Lieu, date : ... Broc, le 06.03.2025/chj